

Te Manu

N° 28 - Septembre 1999

Bulletin de la Société d'Ornithologie de Polynésie
MANU B.P. 21 098 Papeete

Editorial

En quelques mois la Société d'Ornithologie a pu voir les efforts qu'elle menait discrètement et patiemment pour la protection des oiseaux reconnus d'abord au plan international par BirdLife qui nous a sollicité pour participer dans cette fédération à son œuvre de sauvegarde du patrimoine sauvage mondial représenté par l'avifaune, puis plus récemment par les autorités territoriales qui nous ont accordées le statut d'association d'utilité générale ou collective. Grâce à cela il nous est aujourd'hui plus facile de solliciter des soutiens financiers pour les actions menées sur le terrain. Ainsi un important programme de conservation des colombidés sera réalisé avec une subvention de l'Etat au travers du FIDES qui vient en relais du premier financement de BirdLife et l'opération de sauvegarde du Monarque de Tahiti pourra se poursuivre avec un financement du PROE pour quatre années supplémentaires après avoir reçu l'aide du PDCT.

P. Raust

AU SOMMAIRE

- Observations Ornithologiques
- Syndrome « X-files »
- Journées de l'environnement
- Project Tuttururu
- Arrêté n°1023 du 21/07/99
- Livres, Revues & Articles
- Zones d'Endémisme



Héron vert (*Butorides striatus*)

SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 16h30 au local de la FAPE, 10 rue Jean Gilbert, dans le quartier du commerce à Papeete :

- 1^{er} octobre 1999
- 5 novembre 1999
- 3 décembre 1999

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

PETREL DE TAHITI (*PSEUDOBULVERIA ROSTRATA*) NOHA à Tahiti

Avec l'arrivée de la saison fraîche les envols de pétrels de Tahiti se multiplient ; et les « crash » aussi ! Ainsi depuis mai, ce n'est pas moins de quatre oiseaux qui nous ont été adressés.

Il a paru intéressant de corréliser les dates auxquelles les oiseaux ont été trouvés et la période de lunaison : on peut constater que ces envols ont lieu dans les jours qui entourent la nouvelle lune comme le montre le calendrier ci-dessous :



MAI		JUIN		JUILLET	
LUN 10		JEU 10		SAM 10	
MAR 11	X	VEN 11		DIM 11	
MER 12		SAM 12	X	LUN 12	X ●
JEU 13	Ascension	DIM 13		MAR 13	X
VEN 14		LUN 14		MER 14	
SAM 15		MAR 15	●	JEU 15	
DIM 16		MER 16		VEN 16	

Par ces nuits sans lune les jeunes pétrels, puisqu'il s'agit essentiellement d'eux, sont désorientés et attirés par les lumières de la ville et viennent se poser sous un réverbère où une âme charitable les récupère pensant que cet oiseau ne sait pas voler ou est blessé. Il n'en est rien en général et les quatre rescapés de ces derniers mois sont repartis sans problème depuis le toit de ma maison !

P.S. : un nouvel oiseau vient de nous être confié le 18 août, trouvé sous le pont de Motu Uta à Papeete par trois enfants qui jouaient par là, ce jeune encore couvert de pas mal de duvet et pesant 360 g est reparti vers son destin maritime après deux jours de repos.

PETREL GEANT (*MACRONECTES GIGANTEUS*) aux Gambier

Le 1^{er} juin un appel téléphonique de la gendarmerie de Rikitea (Mangareva, Gambier) nous signalait la découverte d'un grand oiseau de mer noir portant une bague. Celle ci mentionnait :

INFORM WILDLIFE GPO BOX 8
GAMBERRA 2601 AUSTRALIA
132-02894

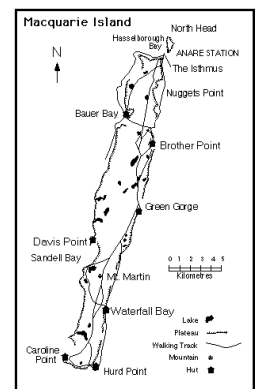
Ces informations ont été transmises par l'intermédiaire de David Baker-Gabb représentant de BirdLife en Australie à l'ABBBS (Australian Bird and Bat Banding Scheme).

Un peu plus tard l'adjudant Denis LEMPEREUR, commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIKITEA, nous apprenait par un courrier que l'oiseau était mort le 6 juin et nous envoyait la bague.

Le 1^{er} juillet nous avons reçu la réponse par laquelle nous avons appris qu'il s'agissait d'un Pétrel géant (*Macronectes giganteus*) et que la bague avait été placée le 23 février 1999, alors qu'il n'était encore qu'un poussin.



Cet oiseau avait été bagué sur la cote nord ouest de l'île de Macquarie (Tasmanie, Australie) par les chercheurs australiens Nigel Brothers et Aleks Terauds. Cette île située à 54° 30' de latitude Sud et 158° 55' de longitude Est est à 1500 km au sud est de l'Australie et 1300 km au nord de l'Antarctique. Elle mesure 34 km de long pour 5 km de large et sa surface totale est de 128 km². Cette île est une réserve naturelle dépendant de l'Etat de Tasmanie et elle abrite une station de recherche scientifique. On y trouve des colonies d'éléphants de mer et de phoques à fourrure, ainsi qu'une importante avifaune composée de pingouins, de skuas, de pétrels et



d'albatros.

Le pétrel géant est un très gros oiseau de la famille des Procellariidae, qui atteint 2,2 m d'envergure pour un poids de 3,5 à 5 kg. C'est la plus grande des 95 espèces de pétrels connues et celle qui vit le plus longtemps : un oiseau bagué en 1952 est toujours vivant. Il se reproduit à partir de l'âge de 10 ans dans l'Antarctique et les îles sub-antarctiques. Les oiseaux arrivent à terre en août, ils pondent en octobre et les éclosions ont lieu en janvier. Les jeunes s'envolent en avril. Ils peuvent voler sans problème dans les pires tempêtes, mais quand le vent tombe, ils sont incapables de reprendre leur envol à cause de leur poids. En mer les oiseaux sont des prédateurs qui suivent fréquemment les bateaux, à terre ils sont volontiers charognards. La population mondiale est estimée à 38000 couples mais elle est en déclin rapide.



On connaît 3 autres observations sûres de pétrels géant en **Polynésie Française** :

- 1) un oiseau bagué comme poussin à l'île Macquarie le 17 février 1971, capturé aux îles Gambier le 16 juillet 1971, puis décédé quelques jours après (Thibault et Thibault, 1973).
- 2) un oiseau bagué comme poussin à l'île Macquarie le 24 février 1959, retrouvé à Hao (Tuamotu) le 14 juin 1959 (Thibault et Thibault, 1973).
- 3) un oiseau bagué à l'île Heard le 14 février 1954, retrouvé mourant à Rimatara (îles Australes) le 19 juillet 1954 (Downes et al., 1954).

On notera que ces oiseaux avaient tous moins d'un an et ont été retrouvés en juin ou juillet tout comme celui de cette année.

Il y a d'autres mentions de cette espèce ou du pétrel de Hall (*Macronectes halli*) dans la littérature : à Tahiti et Moorea en août 1972, à Maturei Vavao et octobre 1975, à Moruroa en 1966 et à Rimatara le 28 juin 1976. Les pétrels géants sont connus des habitants de Rapa.

LORI NONETTE (*VINI PERUVIANA*) VINI à Mopelia (Maupiha)

L'information parue dans le précédent numéro de Te Manu (N° 27 – Juin 1999), révélant la présence de *Vini peruviana* sur l'île de Mopelia, a été confirmée par les observations de Klaus Drissner, qui les a observé le 21 mai 1999 sur le motu Tavae (1) et le lendemain sur l'îlot principal (10). Il est toujours bon de recouper ces (re)découvertes et nous pouvons donc être affirmatifs sur la survie de cette espèce rare sur les trois atolls de l'ouest des îles de la Société malgré les cyclones qui les ont balayés en fin 1997.

Parmi la liste des oiseaux notés sur l'île signalons l'observation de notre « supertramp » bien connu (cf. « Te Manu » N° 12 – Septembre 1995, Nouvelle Scientifique N° 2) le Zostérops (*Zosterops lateralis*) jamais cité auparavant dans cette localité.

MONARQUE DE TAHITI (*POMAREA NIGRA*) OMAMAO à Tahiti

Jean-Marc Salducci a visité le 18 août 1999 une des quatre vallées qui abritent encore des Monarques à Tahiti en prélude à la campagne de dératisation que nous avons engagé début septembre, époque considéré comme le début de la saison de nidification. Ce jour là une surprise l'attendait, en plus de deux jeunes de la saison précédente observés dans leur plumage orange, il a trouvé un nouveau poussin fraîchement envolé du nid et encore nourri par les parents ! Ce jour là ce n'est pas moins de huit monarques qu'il a pu observer (beaucoup pour un oiseau rare).

HERON VERT (*BUTORIDES STRIATUS*) A'O à Tahiti

Philippe Raust et Yolande Vernaudeau ont observé, le 8 juin 1999, un héron vert dans les purau (*Hibiscus tiliaceus*) à l'embouchure de la Vaite sur la rive qui jouxte le jardin botanique de Motu Ovini à Papeari. Bien que les berges aient été enrochées sur plus d'une centaine de mètre depuis la route de ceinture, un bosquet de purau a échappé au massacre et sert d'abri à cet oiseau. Nous n'avons pas observé de nid. M. Sulpis nous avait signalé avoir déjà vu un héron vert au jardin botanique et il s'agit vraisemblablement du même individu vu la rareté de cette espèce (moins de cent individus sur toute l'île de Tahiti).



Syndrome "X-Files"

Sous le titre Syndrome X-Files nous vous présenterons de temps à autre des observations curieuses et non confirmées d'oiseaux inconnus ou considérés comme disparu en Polynésie Française.

Ce mois ci le Martin-Chasseur des Gambier – *Halcyon g. gambieri*

Gérald McCormack, de Rarotonga nous a rapporté qu'au cours d'une croisière à bord du World Explorer il y a deux ans, alors qu'il accompagnait un groupe de birdwatchers, un de ceux-ci lui a assuré avoir vu un Martin-Chasseur des Gambier posé sur un poteau planté dans le lagon de Mangareva ! Outre que cet oiseau terrestre est considéré comme disparu depuis le milieu du siècle dernier, c'est un bien curieux endroit pour un martin-chasseur.

Cependant il est intéressant de rapprocher cette observation de celle d'un Martin-Chasseur (l'observateur habitué aux oiseaux d'Afrique l'a décrit comme un Martin-Pêcheur) sur l'île de Mangareva, dans une petite forêt à la sortie du village de Rikitea, rapportée en 1994 à Philippe Raust.

Il survit un représentant de cette espèce, le **Koteuteu** (*Halcyon gambieri niauensis*), sur l'île de Niau aux Tuamotu. Là aussi, la littérature scientifique officielle en fait une espèce présente uniquement sur cette île alors que Seitre et Seitre (SPREP occasional paper series n°8) écrivent que les habitants leurs ont dit que cet oiseau vivait également sur les îles environnantes de Arutua, Fakarava et Apataki.

Alors, les Martin-Chasseur vus (?) aux Gambier seraient ils des tupapau, des survivants de la population considérée comme éteinte où des immigrants venant de Niau ?

PROJECT TUTURURU

La phase 1 du programme sur la Gallicolombe erythroptère qui a pour but d'établir la situation de l'espèce s'est déroulée pendant 17 jours du 7 au 24 juin 1999. A partir de l'île de Makemo (Tuamotu du Centre), Caroline Blanvillain accompagnée de deux étudiants de l'UFP (V. Thénot et F. Chevallier) a pu visiter les îles de Tepoto (4 jours), Tuanake (2 jours),



Hiti (4 jours) et Motutunga (2 jours). Malgré des recherches intensives aucune gallicolombe n'a pu être trouvée. Il n'a pas non plus été possible de se rendre sur Haraiki.

La phase 2 du programme qui doit se réaliser en octobre devrait permettre de visiter les Tuamotu du Sud-Est (Actéon). Espérons que les Gallicollombes seront au rendez-vous

JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT

La Société d'Ornithologie a participé aux journées de l'Environnement qui se sont tenues les 4 et 5 juin à la salle Aorai Tini Hau de Pirae. Le public, un peu dispersé, a pu découvrir au travers du stand de « MANU » la diversité de notre avifaune endémique, les menaces qui pèsent sur elle et les opérations menées par la S.O.P. grâce à des panneaux illustrés de posters, de fiches techniques et d'articles de presse. Un passage dans l'émission de Radio Polynésie a permis au président, au secrétaire et au



trésorier d'élargir l'audience de cette manifestation à ceux qui ne s'étaient pas déplacés mais qui étaient à l'écoute de leur poste dans l'heure de midi. A cette occasion la S.O.P. a fait imprimer un Tee-Shirt spécial « protection du Omamao » qui s'est bien vendu, tout comme les habituels posters et livres MANU. Au final une bonne opération pour la notoriété de notre Société et pour ses finances. Il reste des Tee-Shirt à vendre au prix de 2000 F pièce (ajouter 500 F pour les frais d'envoi le cas échéant).

LA S.O.P. RECONNUE D'INTERET GENERAL

Par Arrêté N° 1023/CM du 21 juillet 1999, le Conseil des Ministres a accordé la reconnaissance d'intérêt général à la Société d'Ornithologie de Polynésie « Manu » considérant l'objet et les activités de la Société en vue de contribuer à l'étude des oiseaux de Polynésie dans leur milieu naturel, de protéger les oiseaux de Polynésie et leurs habitats et de promouvoir auprès du public toute information relative à la protection et à l'étude des oiseaux de Polynésie.



Cette reconnaissance permet à l'association de bénéficier de l'agrément prévu au paragraphe 5 de l'article 113-4 du

Code des Impôts de la Polynésie Française qui prévoit que le redevable de l'impôt sur les sociétés qui fait des dons à des organismes ou associations reconnus d'intérêt général ou collectif, par décision du Conseil des Ministres, peut les déduire du bénéfice imposable dans la limite de 3 pour 1000 du chiffre d'affaire imposé.

Grâce à cette reconnaissance la Société d'Ornithologie de Polynésie pourra faire appel à de nouveaux sponsors afin de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions financières.

EN BREF

- Howard Brockaw des USA, après avoir visité Tahiti sous la conduite de C. Blanvillain a fait un don à la SOP. Il nous a fait parvenir d'intéressantes observations aux îles Marquises qui paraîtront dans le prochain « Te Manu »
- Le 11 août, M. Semi Epati, advisory trusty du PDCT de Nouvelle Zélande, a rencontré le secrétaire. Il s'est enquis des activités de la Société d'Ornithologie de Polynésie « Manu » et de l'utilisation de la subvention reçue de cet organisme pour la conservation du Monarque de Tahiti.

LIVRES, REVUES ET ARTICLES



- **World Birdwatch** - VOLUME 21 . NUMBER 2 . June 1999 : La revue trimestrielle de BirdLife International (en anglais).
- **NOTORNIS** Volume 46, Part 2 June 1999 : Journal of the ornithological Society of New Zealand (en anglais).
- **OSNZ News** N° 91, June 1999 : Supplement to NOTORNIS (en anglais).
- **Bulletin of the Pacific Seabird Group** Vol.5 Summer 1978 No.1., Vol.9 Summer 1982 No.1., Vol.9 Winter 1982 No.2. Des bulletins anciens sur les oiseaux de mer du Pacifique envoyés par la « Alexander Library » de l'Université d'Oxford en Angleterre à laquelle nous enverrons dorénavant notre bulletin.
- **Proceedings of the Polynesian Avifauna Conservation Workshop, Rarotonga, 26-30 April 1999**
- **The Status of Birds, Peka and Rodents on Niue 1994-1995** by Ralph G. Powlesland and J. Rod Hay, SPREP
- **Guide to the BIRDS OF NIUE** by Ralph G. Powlesland and J. Rod Hay, SPREP
- **BULLETIN DE LA SOCIETE DES ETUDES OCEANIENNES** N° 279/280 – Décembre 1998 / Mars 1999. (reçu à titre d'échange avec « Te Manu »)
- **LA DEPECHE DE TAHITI** - A 100 mètres « l'arbre aux noddis noirs ». Lundi 10 août 1999

Vous pouvez dorénavant nous joindre par courrier électronique à l'adresse suivante :

✉ sop.manu@mail.pf

Zones D'Endémisme des Oiseaux du Monde

Statut et habitat des espèces à répartition restreinte			
Espèces (par ordre taxonomique)	Statut Global	Autres ZEOx (et ZSs)	Habitat
Gallicolombe des Marquises <i>Gallicolumba rubescens</i>	EN	-	Broussailles
Ptilope de Mercier <i>Ptilinopus mercierii</i>	EX (vers 1920)	-	Forêt
Ptilope de Dupetithouars <i>Ptilinopus dupetithouarsii</i>	lc	-	Forêt, forêt secondaire, plantations
Carpophage des Marquises <i>Ducula galeata</i>	CR	-	Vallées boisées reculées
Lori des Marquises <i>Vini ultramarina</i>	EN	-	Tous les habitats boisés, forêt, cocoteraie
Salangane des Marquises <i>Collocalia ocista</i>	lc	-	Falaises et grottes (nidification), forêt et milieux ouverts
Martin-chasseur des Marquises <i>Todirhamphus godeffroyi</i>	EN	-	Forêt
Fauvette des Marquises <i>Acrocephalus mendanae</i>	lc	-	Forêt, broussailles, plantations
Monarque pie <i>Pomarea iphis</i>	VU	-	Tous les habitats boisés, forêt, cocoteraie, brousse
Monarque marquisien <i>Pomarea mendozae</i>	EN	-	Forêt, forêt dégradée
Monarque de Fatu Iva <i>Pomarea whitneyi</i>	VU	-	Forêt, buissons
Statut global	EX Eteint EW Eteint dans la nature	CR Critique EN Menacé VU Vulnérable	cd dépend de protection nt proche de menac lc moindre intérêt

Les bovins, les chevaux, les chèvres, les moutons et les porcs sauvages ont aussi causé des dommages étendus aux forêts d'altitude, à tel point que la plupart des espèces végétales indigènes ne survivent que dans des zones rélictuelles de la forêt et que dans certaines petites îles la végétation est réduite à presque rien. (WWF/UICN 1994-1995).

Il n'est donc pas étonnant que la plupart des espèces soient considérées comme menacées et que *Ptilinopus mercierii* est très certainement disparu. *Ducula galeata* (150-300 oiseaux en 1993) est aussi proche de l'extinction et un grand nombre d'espèces sont en diminution sur certaines îles.

Bien que toutes les espèces aient souffert des dégradations de leurs habitats, Seitre et Seitre (1991-1992) ont identifiés les rats (et particulièrement le rat noir *Rattus rattus*) comme une des principales menaces pour les oiseaux indigènes. En conséquence il relie le déclin de *Vini ultramarina* sur Ua Pou à la multiplication des rats qui aurait suivi la période cyclonique de 1983, et ils craignent que *Pomarea mendozae* soit aussi menacé car il est maintenant confiné aux forêts d'altitude au dessus de 550m où les rats sont plus rares.

Les oiseaux introduits - comme le rapace nocturne Grand-Duc de Virginie *Bubo virginianus* et le très agressif Merle des Moluques *Acridotheres tristis* - ne se rencontrent encore que sur Hiva Oa où l'on

pense qu'ils ont affecté toutes les espèces indigènes de cette île, et particulièrement *Todirhamphus godeffroyi* (bien que le déclin de cette espèce soit récent alors que le Merle a été introduit en 1918 et le Grand-Duc en 1927, nécessitant de trouver d'autres raisons qui y contribueraient). On pense que la disparition de *Ptilinopus mercierii* à Hiva Oa est due à l'introduction du Grand-Duc (Holyoak et Thibault 1984) mais Seitre et Seitre (1991) estiment que l'introduction antérieure des chats et des rats et encore avant, la chasse par les polynésiens en sont aussi largement responsables. Le braconnage reste la principale menace pour *Ducula galeata*, alors que *Pomarea iphis* et *P. whitneyi* sont considérés comme menacés à cause de la taille réduite leur aire de répartition bien qu'ils y soient communs.

Thibault (1988) a identifié les zones suivantes comme importantes pour la protection des espèces indigènes : les forêts d'altitude des crêtes de Toovii à Nuku Hiva ; l'île de Fatu Huku ; et les forêts d'altitude du cirque de Hohoi à Ua Pou. Ua Huka est le dernier refuge pour *Vini ultramarina* (c.800 individus en 1991) et est donc importante aussi ; 29 oiseaux ont été déplacés sur Fatu Hiva entre 1992 et 1994 et les premières observations montre que les oiseaux y vivent et s'y reproduisent (Kuehler 1992, Kuehler *et coll.* 1997).

Trois îles sont protégées : Hatutaa, qui est exempte de ruminants ensauvagés, et Eiao et Mohotani qui sont très dégradées par les moutons et les cochons sauvages (Thibault 1989, Seitre et Seitre 1991).